



**Conseil d'établissement 2020-2021
LE MARDI 1er DÉCEMBRE 2020**

à 19h00 par visioconférence

Vous êtes convoqués à la réunion du conseil d'établissement de l'école Saint-Clément-Est, le mardi 1er décembre 2020. Veuillez nous contacter en cas d'absence.

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Période de questions du public (*15 minutes*)
3. Adoption de l'ordre du jour (*5 minutes*)
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 novembre 2020 (*5 minutes*)
5. Suivi aux procès-verbaux (*10 minutes*)
 - 5.1. Conférences
 - 5.2. Lettre au MEES et pétition
 - 5.3. Bourse Hélène de Wever
6. Discussion/points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités
 - 6.1. Comité de parents de la CSSMB (*5 minutes*)
 - 6.2. OPP (*5 minutes*)
 - 6.3. Comité parents/enseignants (*5 minutes*)
 - 6.4. Fondation (*2 minutes*)
7. Correspondance à l'endroit du conseil d'établissement (*5 minutes*)
8. Reddition de compte 2019-2020 (selon le canevas de la CSSMB) (approbation) (*20 minutes*)
9. Formation sur les CÉ et nouvel article de la LIP (*5 minutes*)
10. Information de la direction (*10 minutes*)
11. Information du service de garde (*5 minutes*)
12. Questions diverses
13. Prochaine rencontre : mardi 19 janvier 2021